propre à ce genre. Il est inséré dans un court carpopodite; celuici à son tour est attaché à un méropodite fort long, moins grand cependant que le propodite. Le propodite est pourvu d'un processus spiniforme interne à hauteur de l'articulation dactylo-propodiale. L'appendice se termine par un dactylopodite étroit et comprimé latéralement. L'ischiopodite et le basipodite ne sont plus visibles. Le dactylopodite du deuxième péréiopode est étroit et mince, simulant une griffe. Les appendices sont couverts de fines granulations fort serrées.

Ce genre est suffisamment rare pour mériter d'être signalé chaque fois qu'il est possible de le faire.

GISEMENT. — Valanginien, calcaire de Berrias.

Localité. — Montbazin (Hérault). — Collection de M. H. Blondet, à Chambéry.

Meyeria sp.

DESCRIPTION. — Les restes de plusieurs individus ont été rencontrés, il y a longtemps déjà, dans des calcaires schistoïdes de l'île Petite Elobi, au large de la Guinée espagnole. Ils sont réduits à l'état d'empreintes extrêmement frustes. Les caractères du céphalothorax ne sont plus discernables; toutefois la première paire de péréiopodes est suffisamment délimitée pour permettre de contrôler l'attribution générique.

GISEMENT. — Crétacique supérieur.

LOCALITÉ. — Ile Petite Elobi (Guinée espagnole). — Musée d'Histoire naturelle de Bâle (Collection Passavant).

Section des Astacura.

Tribu des NEPHROPSIDEA.

Famille des ERYMAIDAE.

Genre ERYMA VON MEYER.

Eryma loryi Van Straelen. (Pl. I, fig. 6.)

1923. Eryma Loryi Van Straelen, p. 93, fig. 10.

Jusqu'à présent, le type de cette espèce n'avait jamais été figuré. Il est constitué par un céphalothorax incomplètement con-

servé, montrant encore tous les sillons et atteignant une longueur de 6 centimètres.

GISEMENT. — Valanginien, marnes à Cosmoceras verrucosum.

LOCALITÉ. — Malleval (Isère). — Collections géologiques de l'Université de Grenoble (Collection Gevrey).

Eryma tithonia nov. sp. (Pl. II, fig. 1 et 2.)

Description. — Eryma tithonia est représenté par des fragments du céphalothorax engagés dans un calcaire compact gris à grains fins. Les deux moitiés de ce céphalothorax se sont disjointes suivant la ligne tergale et rabattues de manière à se trouver dans un même plan horizontal. Le côté gauche, à peu près entièrement dépourvu de son test, est réduit aux régions situées en avant du sillon cervical. Le côté droit est sensiblement complet; une faible portion du test est enlevée immédiatement en avant du sillon cervical, le long de la ligne tergale, ainsi que sur une notable partie de la région cardiaque.

Le nom spécifique rappelle que ce crustacé, à test très mince, a été découvert dans le facies tithonique du Crétacique inférieur.

Diagnose. — Sillons de la carapace étroits et profonds.

Sillon cervical s'élargissant quelque peu avant d'atteindre la ligne tergale.

Sillon postcervical se terminant vers le bas et vers l'avant en une très faible pointe.

Sillon branchiocardiaque profond et bien marqué, au moins dans sa partie inférieure.

Test couvert de tubercules très fins.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Il est possible de comparer E. tithonia aux quelques espèces du même genre provenant du Crétacique inférieur, basées sur des restes analogues.

Eryma tithonia diffère de:

E. loryi Van Straelen, du Valanginien du Dauphiné, par des sillons relativement moins larges,

l'absence au sillon cervical d'un processus angulaire correspondant à un sillon gastro-orbitaire,

un sillon postcervical, étroit et mince, très proche à son origine du sillon branchiocardiaque;

E. tuberculata Van Straelen, du Néocomien de la Savoie, par l'absence de tubercules sur la région branchiocardiaque;

E. sulcata Harbort, du Hauterivien de Westphalie, par l'absence du sillon gastro-orbitaire,

l'absence d'un tubercule en forme de ω au haut de la région antennaire.

une ornementation beaucoup plus fine.

GISEMENT. — Valanginien, calcaire de Berrias.

LOCALITÉ. — La Cisterne (Hérault). — Collections géologiques de la Sorbonne, à Paris,

Eryma tuberculata nov. sp.

(Pl. II, fig. 3.)

Description. — L'unique spécimen connu de cette espèce est constitué par un céphalothorax engagé dans une plaquette calcaire. Il se présente par la face gauche et sa région rostrale est détruite.

Diagnose. — Céphalothorax faiblement échancré par le pléon et bordé d'une doublure marginale étroite et lisse.

Sillon cervical large et profond, se rétrécissant vers le bas.

Sillon gastro-orbitaire large et court.

Sillon branchiocardiaque fort large et profond, s'atténuant vers la ligne tergale et ne l'atteignant pas.

Sillon postcervical très peu accentué et n'atteignant pas la ligne tergale.

Branche initiale du sillon hépatique moins large et moins profonde que le sillon branchiocardiaque.

Branche antérieure atteignant le sillon cervical.

Ornementation, tout au moins sur les régions branchiales et entre les sillons cervical et branchiocardiaque, constituée de gros tubercules assez espacés.

Gisement. — Néocomien, Berriasien supérieur.

Localité. — Leysse, près Chambéry (Savoie). — Collection de M. H. Blondet, à Chambéry.

La présence du genre *Eryma* a été reconnue dans le Néocomien, à Cinquétral (Jura), (Musée d'Histoire naturelle de Lyon, n° 17.084 et 17.085 pro parte), ainsi que dans l'Hauterivien des environs d'Auxerre (Yonne), (Musée municipal d'Auxerre).

Les Eryma du Néocomien sont peu nombreuses.

Genre ENOPLOCLYTIA Mc Coy.

Enoploclytia glaessneri nov. sp. (Pl. III, fig. 1.)

Description. — Enoploclytia glaessneri est représenté par la moitié gauche du céphalothorax d'un seul individu, dont les régions frontales et le rostre sont brisés.

Le test est à peu près entièrement enlevé sauf quelques débris infimes, permettant de conclure à la grande épaisseur de la carapace. Ce qui subsiste de l'animal est donc essentiellement un moulage interne du test.

J'ai le plaisir de dédier cette espèce à M. le D^r Martin Glaessner, de Vienne, mon confrère en paléocarcinologie.

Diagnose. — Faibles carènes spinuleuses sur la partie tergale des régions frontale et gastrique du test, partout ailleurs la surface est entièrement couverte de nombreux petits tubercules.

Sillons de là carapace larges et profonds, déterminant la mise en saillie des régions et notamment de la région branchiale.

Sillons e et e_1 formant un angle, largement ouvert vers l'arrière, à leur rencontre au niveau de l'origine du sillon d.

Sillon d très large à sa naissance et se rétrécissant très rapidement.

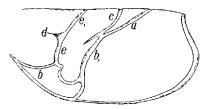


Fig. 1. — Enoploclytia glaessneri Van Straelen. Néocomien. — Basse-Provence. Schéma du céphalothorax, face latérale gauche.

Sillon c s'infléchissant fortement vers l'avant à partir du début de sa seconde moitié et recoupant la ligne tergale à angle droit, se terminant vers l'avant et vers le bas en s'effilant, tandis qu'une branche rejoint le sillon a.

Sillon a abordant la ligne tergale obliquement et l'atteignant fort atténué.

Sillon b_t , large à son origine, se rétrécissant quelque peu au delà de sa bifurcation, la branche antérieure plus étroite encore, fort incurvée vers le haut.

Sillon b se rétrécissant graduellement vers l'avant (fig. 1 dans le texte).

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — La comparaison de *Enoploclytia* glaessneri est possible avec un certain nombre d'espèces du genre *Enoploclytia*, provenant du Crétacique de l'Ancien Monde, basées sur des restes analogues.

Enoploclytia glaessneri se différencie de :

E. dixoni (Bell), de l'Albien et du Cénomanien de l'Angleterre méridionale, par

des carènes spinuleuses moins nombreuses et moins chargées d'épines,

le sillon c abordant la ligne tergale à angle droit et dont l'extrémité inférieure descend moins bas;

E. granulicauda Schlüter, du Campanien de Westphalie, par ses formes plus massives,

ses régions frontale et gastrique moins spinuleuses,

le sillon a abordant la ligne tergale en faisant un angle plus aigu,

le sillon c abordant la ligne tergale à angle droit;

E. heterodon Schlüter, du Sénonien supérieur de Westphalie, par

ses proportions plus massives,

les régions frontale et gastrique moins spinuleuses,

le sillon a n'abordant pas la ligne tergale à angle droit, le sillon c abordant la ligne tergale à angle droit;

E. leachi (Mantell), du Turonien et du Sénonien du Sud de l'Angleterre, par

ses proportions plus massives,

la région branchiale plus boursouflée et relativement plus étendue.

les régions gastrique et frontale moins spinuleuses,

l'inclinaison du sillon c plus forte et descendant moins bas.

GISEMENT. — Néocomien inférieur.

LOCALITÉ. — Escragnolles (Basse-Provence). — Musée d'Histoire naturelle de Genève.

Enoploclytia sussexiensis (Mantell).

1822. Astacus, Mantell, p. 223, pl. 30, fig. 3.

1833. Astacus sussexiensis, Mantell, p. 124, fig. 2, p. 373, p. 379.

1844. Astacus sussexiensis, Mantell, p. 538, lign. 116, fig. 4.

1850. Palaeastacus dixoni, Bell, p. 344, pl. 38*, fig. 1-4.

1854. Enoploclytia sussexiensis, Morris, p. 108.

1863. Hoploparia scabra, Bell, p. 28, pl. 7, fig. 3-7.

1863. Phlyctisoma granulatum, Bell, p. 36, pl. 11, fig. 9 et 10.

1878. Enoploclytia sussexiensis, Woodward, p. 377, pl. 38*, fig. 1-4.

1929. Hoploparia scabra, Glaessner, p. 221.

1929. Palaeastacus sussexiensis, Glaessner, p. 290.

1929. Phlyctisoma granulatum, Glaessner, p. 314.

1930. Enoploclytia Dixoni, Woods, p. 83, pl. 23, fig. 9-12, pl. 24, fig. 1-3.

Cette belle espèce n'a jamais, jusqu'à présent, été signalée que dans le Crétacique de l'Angleterre. Elle est représentée par un céphalothorax gauche, suffisamment bien conservé pour permettre une attribution certaine dans le Cénomanien du Sud-Est du Bassin de Paris.

GISEMENT. — Cénomanien.

Localité. — Seignelay (Yonne). — Musée municipal d'Auxerre (Collection Ricordeau).

Enoploclytia leachi (Mantell).

1822. Astacus Leachii, Mantell, pp. 221-223, pl. 29, fig. 1, 4 et 5, pl. 30, fig. 2, pl. 31, fig. 1-4.

1833. Astacus Leachii, Mantell, p. 122, fig. 1, p. 373.

1839. Astacus Leachii, Geinitz, p. 14, pl. 7, fig. 4.

1840. Astacus Leachii, Geinitz, p. 39, pl. 9, fig. 1.

1841. Glyphea (?) Leachii, Roemer, p. 105.

1844. Astacus Leachii, Mantell, p. 536, fig. 1-3.

1845. *Klytia Leachii*, Reuss, p. 14, p. 103, pl. 6, fig. 1-6, pl. 42, fig. 3.

1849. Clytia Leachii, Geinitz, p. 93.

1849. Enoploclytia Leachii, Mc Coy, p. 331.

1850. Palaeastacus Dixoni, Bell, p. 344, pl. 38*, fig. 5.

- 1850. Palaeastacus macrodactylus, Bell, p. 345, pl. 38*, fig. 6.
- 1853. Clytia Leachi, Reuss, pp. 1-10, pl. 1-5.
- 1854. Enoploclytia Leachi, Mc Coy, p. 136.
- 1854. Enoploclytia Leachi, Morris, p. 108.
- 1862. Enoploclytia heterodon, Schlüter, p. 724.
- 1862. Enoploclytia Leachi, Schlüter, p. 728.
- 1863. Klytia Leachii, Geinitz, p. 757, pl. 8, fig. 2.
- 1868. Enoploclytia Leachi, Schlüter, p. 295.
- 1868. Klytia Leachii, Gümbel, p. 752, p. 762.
- 1869. Hoploparia? sp. Hallez, p. 297, fig. 1-4.
- 1875. Enoploclytia Leachi, Geinitz, p. 205, pl. 37, fig. 31 et 32.
- 1878. Enoploclytia Leachii, Woodward, p. 378, pl. 38*, fig. 5 et 6.
- 1879. Enoploclytia granulicauda, Schlüter, p. 599, pl. 14, fig. 1-4.
- 1887. Enoploclytia Leachi, Fritsch & Kafka, p. 27, pl. 9, fig. 9, fig. texte 46 à 52.
- 1893. Enoploclytia Leachi, Fritsch, p. 107.
- 1897. Enoploclytia Leachi, Leonhard, p. 63.
- 1903. Enoploclytia Leachi, Wanderer, p. 23, 2 fig.
- 1929. Enoploclytia granulicauda, Glaessner, p. 146.
- 1929. Enoploclytia heterodon, Glaessner,, p. 146.
- 1929. Enoploclytia leachi, Glaessner, p. 146.
- 1930. Enoploclytia Leachi, Woods, p. 85, pl. 24, fig. 4, pl. 25, fig. 1.

Cette belle espèce a été rencontrée dans un certain nombre de localités du Bassin de Paris, qui étendent les limites connues de son aire de dispersion.

GISEMENT ET LOCALITÉS. — Turonien, couches à *Inoceramus labiatus*. — Ligueil (Indre-et-Loire). — Collection de M. G. Lecointre à Chapelle-Blanche (Indre-et-Loire, France).

Environs de Rouen. — Collections géologiques de l'Université de Lyon.

Coniacien. — Environs de Rouen. — Collections géologiques de la Sorbonne, à Paris.

Famille des NEPHROPSIDAE.

Genre HOMARUS H. Milne-Edwards.

Homarus dentatus (A. Roemer).

- 1841. Palaemon? dentatus, Roemer, p. 106, pl. 16, fig. 24.
- 1874. Palaeno dentatus, Tribolet, M. de, 1874 (1), p. 359, pl. 12, fig. 8.
- 1874. Palaeno dentatus, Tribolet, 1874 (2), p. 75, pl. 1, fig. 4.
- 1904. Palaeno dentatus, Borissiak, p. 422, pl. 13, fig. 2.
- 1924. Hoploparia dentata, Stolley, p. 416, pl. 13, fig. 2-13.
- 1929. Hoploparia dentata (pro parte), Glaessner, p. 217.
- 1936. Homarus dentatus, Van Straelen, p. 473.

GISEMENTS ET LOCALITÉS. — Valanginien: Neuchâtel (Champ du Moulin), Sainte-Croix (Vaud). — Musée de Neuchâtel. — Saint-Aubin, Hauterive, Sainte-Croix et Sainte-Claude (Jura suisse). — Musée d'Histoire naturelle de Genève.

Hauterivien: Bétancourt et Wassy (Haute-Marne). — Musée municipal d'Auxerre. — Cressier, Hauterive et Landeron près Neuchâtel, Sainte-Croix (Jura suisse). — Musée de Neuchâtel.

Urgonien: Louvemont et Wassy (Haute-Marne) (= facies Urgonien supérieur). — Musée d'Histoire naturelle de Genève. — Morteau (Doubs) (= facies Urgonien inférieur). — Musée d'Histoire naturelle de Genève.

Néocomien: Marolles, Souches, Saint-Siméon, Saint-Sauveur, Migraine près Auxerre (Yonne). — Musée d'Histoire naturelle de Genève.

Cinquétral (Jura). — Musée d'Histoire naturelle de Genève. Aptien: La Presta, Sainte-Croix (Vaud) et la Perte du Rhône (Ain, France). — Musée d'Histoire naturelle de Genève.

Homarus edwardsi (Robineau-Desvoidy).

- 1849. Homarus Edwardsi, Robineau-Desvoidy, p. 109, pl. 4, fig. 1.
- 1849. Homarus Blainvillei, Robineau-Desvoidy, p. 111, pl. 4, fig. 2.
- 1849. Homarus Lamarckii, Robineau-Desvoidy, p. 112, pl. 4, fig. 3.

- 1849. Homarus Latreillei, Robineau-Desvoidy, p. 113, pl. 4, fig. 4.
- 1849. Homarus Guerini, Robineau-Desvoidy, p. 114, pl. 4, fig. 5.
- 1849. Homarus Cottaldi, Robineau-Desvoidy, p. 115, pl. 5, fig. 1.
- 1849. *Homarus Michelini*, Robineau-Desvoidy, p. 116, pl. 5, fig. 2.
- 1849. Homarus Cuvieri, Robineau-Desvoidy, p. 117, pl. 4, fig. 6.
- 1849. Homarus Dorbignyi, Robineau-Desvoidy, p. 118, pl. 5, fig. 4.
- 1849. Homarus Sowerbyi, Robineau-Desvoidy, p. 119, pl. 5, fig. 3.
- 1849. Homarus Lucasii, Robineau-Desvoidy, p. 121, pl. 5, fig. 6.
- 1849. Palaeno Roemeri, Robineau-Desvoidy, p. 130, pl. 5, fig. 13.
- 1854. Homarus Latreillei, Pictet & Renevier, p. 13, pl. 1, fig. 7.
- 1874. *Hoploparia Latreillei*, Tribolet, 1874¹, p. 358, pl. 12, fig. 6.
- 1874. Hoploparia neocomiensis, Tribolet, 1874, p. 356, pl. 12, fig. 5.
- 1874. *Nephrops (Homarus) Geoffroyi*, Tribolet, 1874¹, p. 358, pl. 12, fig. 7.
- 1874. Hoploparia Latreillei, Tribolet, 1874², p. 76, pl. 1, fig. 4.
- 1874. Hoploparia neocomiensis, Tribolet, 1874², p. 77, pl. 1, fig. 6.
- 1875. Hoploparia Edwardsi, Tribolet, p. 454, pl. 15, fig. 5.
- 1875. Hoploparia neocomiensis, Tribolet, p. 455, pl. 15, fig. 6.
- 1875. Hoploparia Cuvieri, Tribolet, p. 456, pl. 15, fig. 8.
- 1875. Hoploparia Latreillei, Tribolet, p. 457, pl. 15, fig. 9.
- 1876. Hoploparia minima, Tribolet, p. 297, pl. 1, fig. 3 (*).
- 1876. Hoploparia Latreillei, Tribolet, p. 298, pl. 1, fig. 4.
- 1915. Hoploparia Latreillei, W. Kilian, p. 134.
- 1929. Hoploparia edwardsi, Glaessner, p. 217.
- 1936. Homarus edwardsi, Van Straelen, p. 472.
- (*) A. J. JUKES-BROWNE (in Cretaceous Rocks of Britain. I. Gault & Greensand, p. 414, 1900. Memoirs Geological Survey United Kingdom) signale un Crustacé dénommé *Hoploparia minima* Price MS, dans le Gault de Folkestone. Cette forme n'a pas encore été décrite ni figurée.

Robineau-Desvoidy a décrit de nombreuses espèces du genre Homarus, toutes recueillies dans le Néocomien de Saint-Sauveur-en-Puisaye. Les types semblent en être perdus. Beaucoup d'entre elles, établies sur un fragment d'appendice, se rapportent sans aucun doute à une seule et même forme du genre Homarus. Cependant, il semble y avoir au moins deux espèces du genre Homarus représentées dans le Néocomien de la province méditerranéenne; ce sont: Homarus dentatus A. Roemer et Homarus edwardsi Robineau-Desvoidy. A ces deux espèces doivent se rattacher une grande partie des restes de Homarus signalés, sans qu'il soit toujours possible de faire le partage entre les deux formes citées. Seuls les céphalothorax permettent d'établir une distinction, qu'on devra d'ailleurs toujours faire en tenant compte des effets de la fossilisation.

Je rattache à *H. edwardsi* les formes dont le céphalothorax est plus étroit dans sa région tergale, tandis qu'il est plus élevé dans *H. dentatus*. On pourrait songer à rapporter ces différences au dimorphisme sexuel. Seulement, dans le homard actuel, c'est le pléon surtout qui est relativement plus large chez la femelle que chez le mâle, le céphalothorax ne présentant pas de différences sensibles.

GISEMENTS ET LOCALITÉS.— Valanginien: La-Chaux-de-Fonds. — Collections géologiques de l'Université de Besançon.

Hauterivien: Auxerre. — Musée municipal d'Auxerre, Musée d'Histoire naturelle de Genève, Collections géologiques de l'Université de Dijon.

Fontenoy-en-Puisaye, Monétan, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Venoy, Villefargean (Yonne). — Musée municipal d'Auxerre.

Brillon (Haute-Marne). — Collections géologiques de l'Université de Nancy.

Champtomay (Haute-Saône). — Collection de M. Victor Maire, à Gray.

Saint-Thibaud-de-Couz (Savoie). — Collection de M. J. Demol, à Chambéry.

Cascade d'Aiguebelle, Salève (Suisse). — Musée d'Histoire naturelle de Genève.

Neuchâtel (Suisse). — Collections géologiques de l'Université de Neuchâtel.

Homarus cf. benedeni Pelseneer.

1886. Pelseneer, p. 47, fig. 1 et 2.

Il faut rapprocher de cette espèce des pinces isolées que l'on rencontre dans les sables albiens de Varennes (Meuse). L'hétérochélie est fortement marquée. La pince gauche a un propodite arrondi et globuleux, sa plus grande largeur correspondant à peu près à la moitié de sa longueur. Son bord externe est lisse et arrondi, tandis que son bord interne porte des épines. A la face supérieure aussi bien qu'à la face inférieure on remarque, à peu de distance du bord externe, une légère dépression en forme de sillon, qui se continue dans l'index, ce dernier ayant une section grossièrement triangulaire. A la face supérieure du dactylopodite une carène, située parallèlement au bord interne, partage inégalement cette surface en deux bandes différenciées par la nature de l'ornementation. La bande externe, c'est-à-dire opposée à l'index, porte de petites ponctuations aréolées devenant squamiformes comme le reste de la pince. Le bord interne du dactylopodite est garni d'épines peu nombreuses et assez fortes; le bord externe, donc opposé à l'index, porte des tubercules mousses.

La carène du dactylopodite débute par un tubercule spiniforme, s'articulant dans une encoche du propodite. C'est tout ce qui reste visible de l'articulation dactylopropodiale.

Cette pince est une pince broyeuse.

Les pinces droites sont des pinces ravisseuses au propodite allongé et déprimé. L'ornementation est identique à celle de la pince gauche, seulement le bord externe du dactylopodite et le bord interne de l'index sont garnis de tubercules épineux.

GISEMENT. — Albien.

LOCALITÉ. — Varennes (Meuse). — Collections géologiques de l'Université de Dijon.

Homarus longimanus (Sowerby).

De nombreux débris, notamment des céphalothorax, provenant d'individus de petite taille, ont été rencontrés dans l'Albien du Sud-Est du bassin de Paris.

Il convient également d'attribuer à Homarus longimanus des spécimens offrant les caractères de Homarus (Hoploparia) sulcirostris (Bell). Cette espèce est synonyme de la précédente et ne représente qu'un meilleur état de conservation de l'ornementation de la région céphalique. C'est le cas notamment pour certains individus provenant de Moëslains (Haute-Marne), localité où l'on trouve les deux types côte à côte et reliés par des transitions sensibles.

GISEMENT ET LOCALITÉS. — Albien. — Pargny (Marne), Moëslains (Haute-Marne). — Collection de M. J. Houdard, à Auxerre.

Un céphalothorax provenant d'un spécimen de petite taille, complètement réduit à l'état de moule interne, ne permettant plus une détermination précise, est à rapprocher de cette espèce.

GISEMENT. — Cénomanien (Grès ferrugineux).

LOCALITÉ. — Cosne (Nièvre). — Musée d'Histoire naturelle de Genève.

Homarus pelseneeri nov. sp. (Pl. III, fig. 2 et 3.)

Description. — Homarus pelseneeri est représenté par les restes de deux individus, de taille légèrement différente. Un grès grossier phosphaté, très dur, remplit les carapaces et déborde en formant des rognons qui recouvrent partiellement les parties extérieures.

Du plus grand des deux spécimens, qui sera choisi comme holotype, il subsiste le céphalothorax dont la moitié droite est brisée dans la région ophthalmique, tandis que la partie postérieure est encroûtée de grès phosphaté, et le pléon dont les somites sont en partie désarticulés. Le telson et les uropodes sont détruits.

Dans l'autre spécimen, la partie frontale du céphalothorax est complètement détruite, la moitié postérieure gauche et la moitié antérieure droite du céphalothorax sont partiellement engagées dans des rognons de grès; le pléon est complet à l'exception du telson et des uropodes, et tous les pléonites sont en connexion.

J'ai le plaisir de dédier cette espèce à M. Paul Pelseneer, membre de l'Académie Royale de Belgique, en souvenir des importants travaux qu'il a consacrés autrefois aux Crustacés décapodes crétaciques.

DIAGNOSE. — Céphalothorax, non compris le rostre, à peine plus long que le pléon non compris le telson.

Faibles carènes spinuleuses prolongeant les carènes dorsales du rostre sur la région gastrique.

Epines post-orbitaires peu développées.

Sillon c profond et étroit dans sa partie tergale.

Sillon a unique, large, peu profond, tangent au sillon c, s'en écartant au point où le sillon c devient perpendiculaire à la ligne tergale et atteignant celle-ci un peu en arrière du sillon c, s'étendant vers le bas jusqu'à hauteur de l'extrémité de la branche b_1 qu'il rejoint.

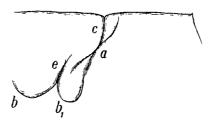


Fig. 2. — Homarus pelseneeri Van Straelen. Albien. — Ardennes. Schéma du céphalothorax, face latérale gauche.

Sillons e, b et b_i profonds et étroits, sillon e dépassant vers le haut la naissance du sillon e.

Sillon b atteignant le bord de la carapace au-dessous de l'angle antennaire.

Epimères du premier pléonite à peine indiqués, à peu près aussi longs que larges, faiblement mucronés vers l'arrière.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — La comparaison de *H. pelse*neeri avec les nombreuses espèces du genre *Homarus*, provenant du Crétacique de l'Ancien Monde et basées sur des restes analogues de l'organisme, donne les résultats consignés ci-après :

Homarus pelseneeri se différencie de

H. asperus (Harbort), du Valanginien supérieur de l'Allemagne septentrionale, par

le sillon e remontant moins haut, la branche b_i rejoignant le sillon a;

H. dentatus (Roemer), de l'Hauterivien du Jura de l'Est de la France, du Sud de l'Angleterre, de l'Allemagne septentrionale et de la Russie méridionale, par

la branche montante de b moins accentuée,

la branche montante de c faisant un angle plus ouvert à son extrémité avec la branche montante de b_i ,

les plèvres des pléonites beaucoup moins mucronées;

H. longimanus (Sowerby), de l'Aptien, de l'Albien et du Cénomanien inférieur de l'Angleterre méridionale, par son test beaucoup moins spinuleux,

le sillon c non souligné postérieurement par une carène spinuleuse.

le sillon c ne rejoignant pas la branche montante de b_i en maintenant toute sa profondeur;

H. benedeni Pelseneer, de l'Albien des Ardennes, par la région tergale du céphalothorax moins plane, le test non spinuleux,

les régions gastrique et frontale relativement plus longues;

- H. biserialis (Fritsch), du Turonien de la Bohême, par le sillon a moins nettement limité et profondément tracé, le sillon e remontant beaucoup moins haut, les pléonites plus arrondis;
- H. calcarifer (Schlüter), du Sénonien de l'Allemagne septentrionale, par

les plèvres des pléonites moins aiguës;

H. beyrichi (Schlüter), du Maestrichtien de l'Allemagne septentrionale, par

les plèvres des pléonites moins aiguës.

GISEMENT. — Albien.

Localités. — Ecordal (Ardennes). — Collections de géologie de la Sorbonne à Paris.

Saint-Florentin. — Musée municipal d'Auxerre.

Homarus trigeri (A. Milne-Edwards, MS). (Pl. III, fig. 4.)

1886. Hoploparia trigeri, A. Milne-Edwards, in Guillier, p. 244.

DESCRIPTION. — Cette espèce dénommée *Hoploparia trigeri* par A. Milne-Edwards est longtemps restée sans diagnose. Elle est représentée dans divers musées par des débris provenant de plusieurs individus. Ils sont tous renfermés dans des concrétions

phosphatées plus ou moins dures. Le bord frontal et le rostre du céphalothorax sont brisés; les appendices, sauf des fragments de la première paire de péréiopodes, sont détruits, ainsi que le dernier pléonite, le telson et les uropodes.

Diagnose. — Céphalothorax offrant le long de la ligne tergale une carène, surtout proéminente entre le sillon σ cervical et le bord postérieur;

une carène à la limite des régions cardiaque et branchiale; une épine de part et d'autre de la carène tergale en arrière du sillon cervical;

sillon b_i donnant naissance, immédiatement au-dessous de sa confluence avec c, à un faible sillon parallèle à la branche terminale de c:

sillon b présentant un angle en avant de la confluence des sillons b, b_t et e.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — La comparaison de *H. trigeri* avec les espèces du genre *Homarus*, provenant du Crétacique de l'Ancien Monde et basées sur des restes analogues, donne les résultats suivants :

- H. trigeri se différencie de :
- H. asperus (Harbort), du Valanginien supérieur de l'Allemagne septentrionale, par

l'existence d'une carène tergale et de carènes à la limite des régions branchiale et cardiaque;

H. dentatus (Roemer), de l'Hauterivien du Jura de l'Est de la France, du Sud de l'Angleterre, de l'Allemagne septentrionale et de la Russie méridionale, par

l'existence d'une carène tergale et de carènes à la limite des régions branchiale et cardiaque,

la présence au sillon b d'un angle en avant de la confluence des sillons b, b_i et e;

H. longimanus (Sowerby), de l'Aptien, de l'Albien et du Cénomanien inférieur de l'Angleterre méridionale, par

son test lisse,

l'existence d'une carène tergale,

la présence au sillon b_i d'un faible sillon parallèle à la branche terminale de c;

H. benedeni Pelseneer, de l'Albien des Ardennes, par l'existence d'une carène tergale et de carènes à la limite des régions branchiale et cardiaque;